



Communiqué de presse

Date

23 février 2012

La COMCO ouvre une enquête contre l'Agence Télégraphique Suisse SA (ATS)

La Commission de la concurrence (COMCO) a ouvert le 22 février 2012 une enquête contre l'Agence Télégraphique Suisse SA (ATS). L'enquête préalable a constaté des indices de restrictions illicites à la concurrence.

L'enquête devra déterminer si ATS a abusé de sa position dominante en entravant ses concurrents. L'enquête préalable a constaté des indices que le système de prix de ATS visait à affaiblir la concurrence voire à l'éliminer du marché et, simultanément, à empêcher l'entrée sur le marché suisse d'autres agences d'information. L'enquête de la COMCO porte essentiellement sur les circonstances qui ont mené à l'arrêt des activités à la fin février 2010 de l'entreprise concurrente d'ATS, AP Schweiz. La politique mise en œuvre par ATS en matière de rabais, notamment par l'intermédiaire de rabais d'exclusivité, et d'offres couplées figure au premier plan de l'enquête. En outre, il sera examiné si le système de prix a porté – ou porte – préjudice aux clients d'ATS.

Contact / Questions :

Dr. Rafael Corazza

031 322 20 41

rafael.corazza@weko.admin.ch

079 652 49 57

Carole Söhner-Bührer

031 324 96 69

carole.soehner-buehrer@weko.admin.ch